

n°21

Date de publication
10 juillet 2019

Date d'observation
8 juillet 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Mais

- Les captures de pyrales se poursuivent dans l'Allier, premières captures dans le Puy-de-Dôme.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



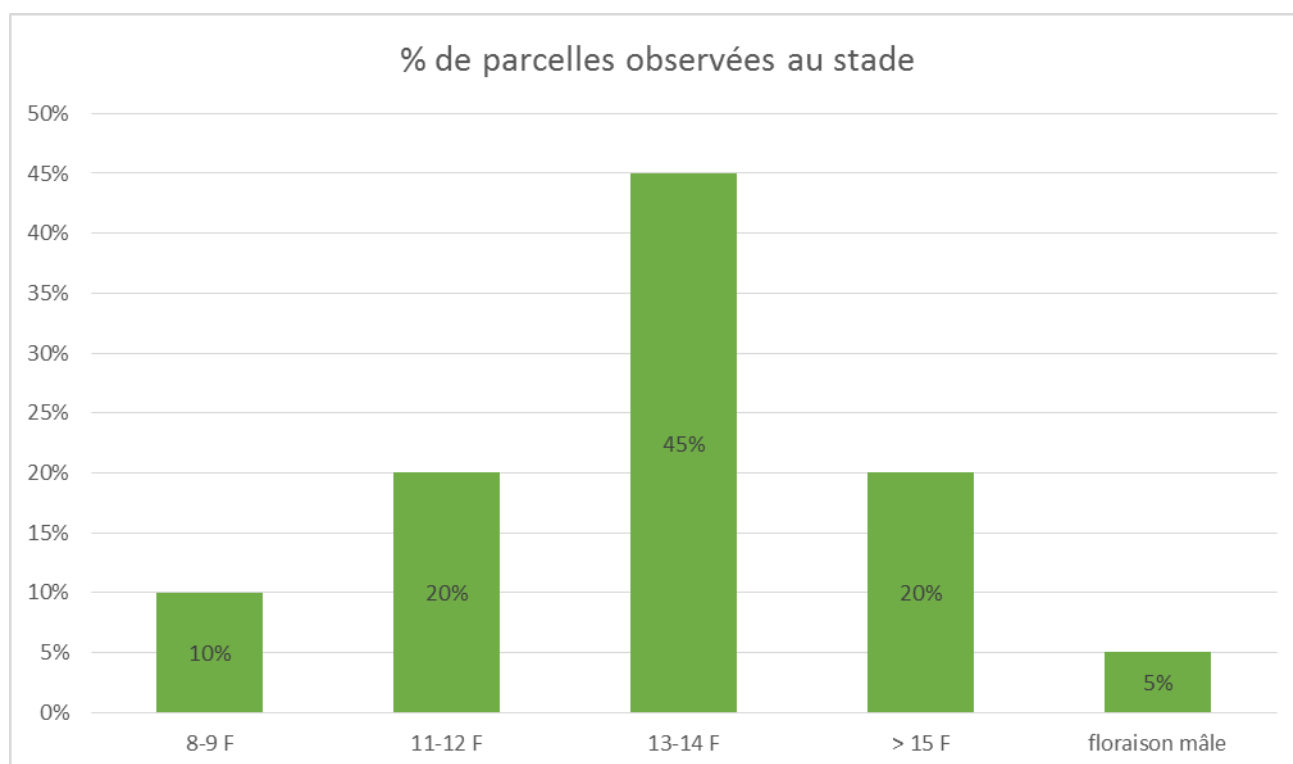
Maïs

Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 20 des 23 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (11 dans l'Allier et 9 dans le Puy-de-Dôme).

Stade et état des cultures

Les stades vont de 8 feuilles à floraison mâle pour des semis réalisés du 25 mars au 10 juin.



Ravageurs

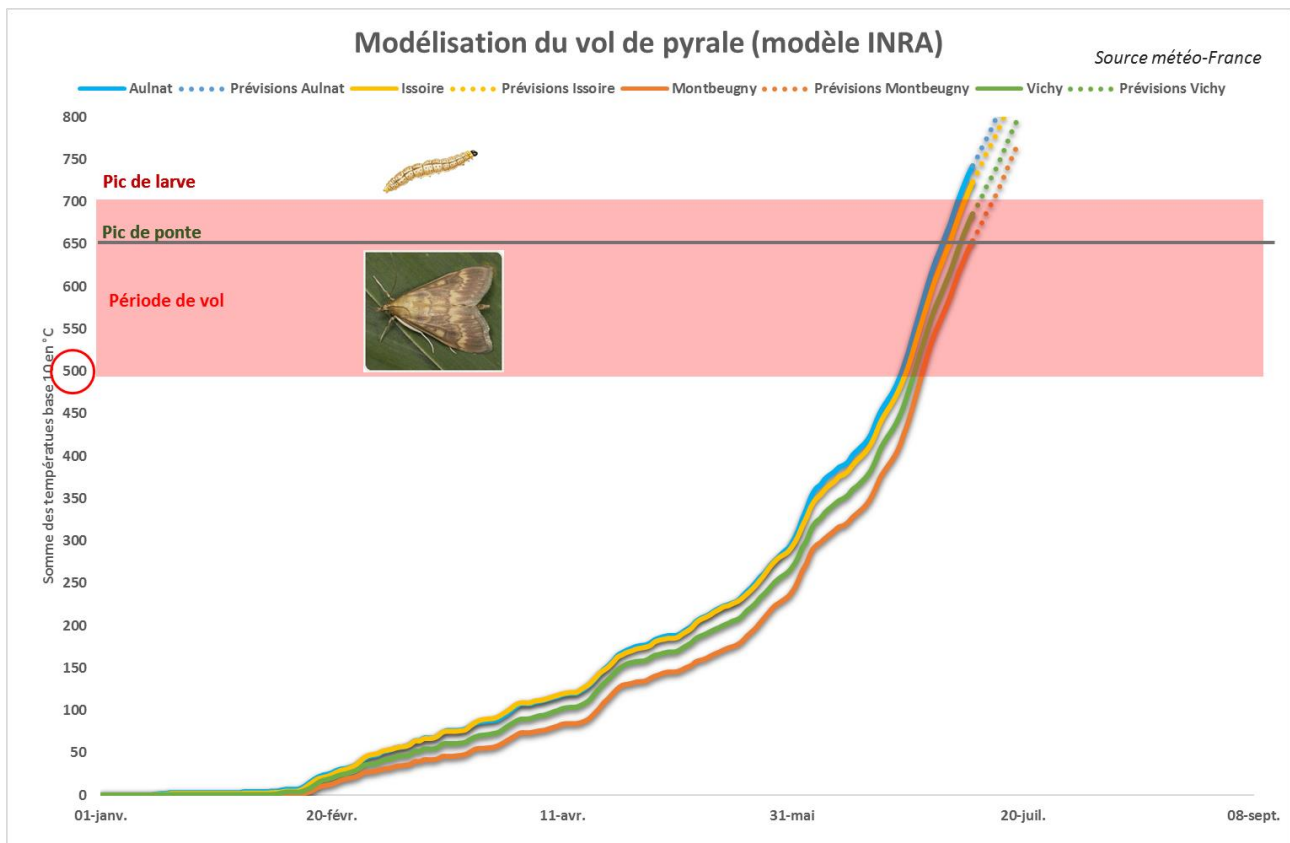
- **Pyrale**

Observations : le vol de pyrale se poursuit, avec des captures depuis 3 semaines dans l'Allier et les premières captures réalisées cette semaine dans le Puy-de-Dôme. Ces piégeages tardifs peuvent s'expliquer par la canicule de fin juin qui a perturbé le vol.

Aucune ponte n'a été observée dans le réseau cette semaine.



Photo 1 : pontes de pyrale



Les 650°C qui correspondent au pic de ponte ont été atteints entre le 3 et le 7 juillet pour les 4 stations météo suivies. Les premières pontes ont été observées la semaine dernière dans le Puy-de-Dôme, ce qui confirme les données de la modélisation.

Tableau des dates de réalisation/prévision des stades de la Pyrale

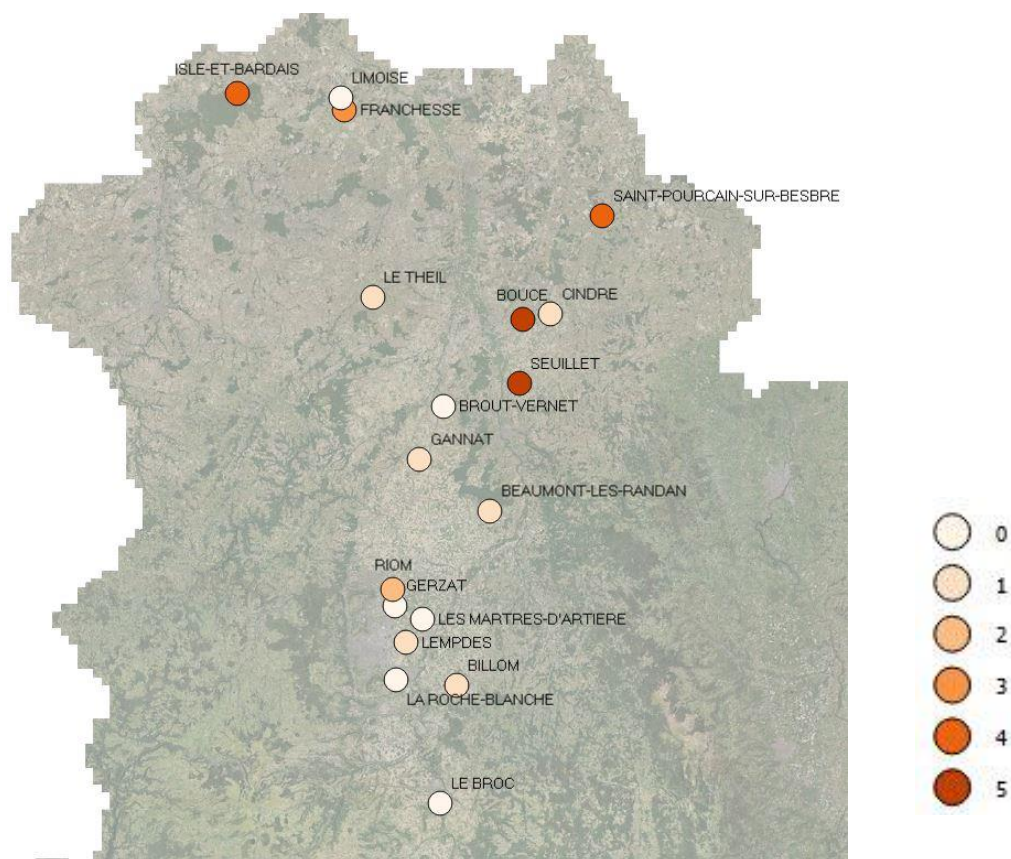
Ville	Vol à partir de 500°C	Date pic de ponte 650°C	Date pic de larve 700°C
Clermont-Fd	24 juin	3 juillet	6 juillet
Issoire	25 juin	4 juillet	8 juillet
Montbeugny	28 juin	9 juillet	13 juillet
Vichy	26 juin	7 juillet	11 juillet

Les dates à venir sont calculées à partir des prévisions de températures Météo-France

Piégeage : 18 pièges à phéromones ont été relevés cette semaine, 8 pièges dans l'Allier et 4 pièges du Puy-de-Dôme présentent des captures. Les autres pièges du réseau n'ont rien capturé.

Le piège lumineux de Gannat (03) présente 150 captures cette semaine

Carte des sites et captures de la semaine dans les pièges à phéromones



Analyse indicative du risque

Nous sommes dans la période à risque vis-à-vis de la pyrale, le pic de larves est atteint depuis le 6 juillet dans le Puy-de-Dôme ou le sera cette fin de semaine dans l'Allier.



La lutte contre la pyrale vise les larves au stade baladeur, qui peut commencer dès le pic de ponte.

La pyrale est susceptible de provoquer des dégâts directs de plusieurs quintaux par la baisse du poids des grains et par la casse des tiges et des pédoncules. Elle provoque aussi des dégâts indirects en créant des portes d'entrée au Fusarium de la section liseola, responsable de la production de fumonisines. Les conséquences en termes de qualité sanitaire sont alors importantes.

• Héliothis

Identification : l'héliothis est un papillon de 30 à 40mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches. Les larves qui se développent ensuite vont s'alimenter avec ces organes avant de gagner le sommet de l'épi où elles seront protégées par les spathes. La chenille, le plus souvent jaunâtre, mesure 30 à 35 mm au dernier stade larvaire (photo 2).



Piégeage/Observations : 2 pièges dans l'Allier (Bouce et Cindre) ont permis de capturer respectivement 1 et 7 papillons cette semaine.

Analyse de risque : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des soies et de fortes températures est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.

Le risque reste faible tant que les maïs n'ont pas encore émis leurs soies. L'évolution des vols de ce papillon reste donc à surveiller.



Autres ravageurs

Pas de signalement significatif.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

